



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E215475

VALABLE JUSQU'AU

08/10/2027

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/2025

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/12/2025
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint-Malo

Siret : 995 047 594 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD 26016533306

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD 26016533306

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MAISON RENOVATION DINARD

48 BOULEVARD JULES VERGER
35800 DINARD

Téléphone : 06 81 06 25 54

Fax :

Portable : 06 81 06 25 54

Responsabilité légale :

GORTAIS JIMMY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@maisonrenovationdinard.fr

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 150 000

Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		09/10/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		09/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E215475

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2027

ÉDITÉ LE

20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/2025

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/12/2025
5 000

Raison sociale : MAISON RENOVATION DINARD

48 BOULEVARD JULES VERGER
35800 DINARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint-Malo

Téléphone : 06 81 06 25 54

Fax :

Portable : 06 81 06 25 54

Siret : 995 047 594 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : contact@maisonrenovationdinard.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD 26016533306

Responsabilité légale :

GORTAIS JIMMY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD 26016533306

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/10/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/10/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	09/10/2026
o Isolation des combles perdus	09/10/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.